

**Zeitschrift:** Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique  
**Band:** - (1995)  
**Heft:** 24  
  
**Rubrik:** FN-News

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 17.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Bourses d'échange avec l'industrie

Afin de favoriser les contacts et les échanges entre la recherche universitaire et la recherche industrielle, le Fonds national entend allouer en 1995 un certain nombre de bourses d'échange avec l'industrie.

Ces bourses permettront à des scientifiques de parfaire leur formation dans des laboratoires de recherche industrielle, et, inversement, à des chercheurs de l'industrie dans des centres de recherche universitaires.

Les domaines de recherche concernés sont ceux de la Division II du Fonds national (Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur) et de la Division III (Biologie et médecine).

Ces bourses sont accordées en règle générale pour une durée de 12 mois; elles peuvent être prolongées,

cherche. Ils (elles) joignent à leur demande un plan détaillé pour le projet de recherche qu'ils (elles) envisagent d'exécuter.

Les formules d'inscription et les informations complémentaires peuvent être obtenues auprès du Service des bourses du Fonds national suisse, Case postale 8232, 3001 Berne (Tél. 031/308 22 22).

## Subsides de publication

En 1994, 104 requêtes de subsides de publication ont été entièrement ou partiellement acceptées par le Conseil de la recherche.

Par l'octroi de subsides de publication, le Fonds national permet la publication d'ouvrages scientifiques de valeur qui ne pourraient être édités sans ce soutien. L'allocation d'un subside dépend de l'issue positive de l'examen scientifique du manuscrit par le Conseil de la recherche. La Commission des publications du Fonds national traite les aspects techniques et financiers de l'édition, ainsi que de l'octroi des fonds.

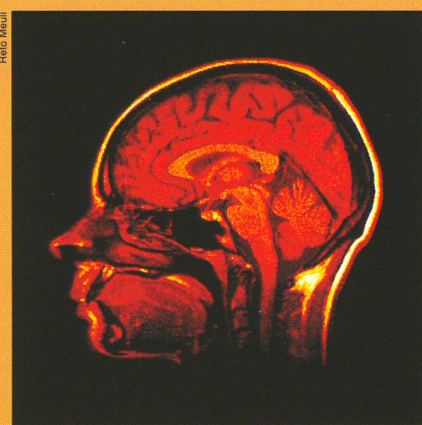
Les 104 subsides accordés pour la publication d'ouvrages ou d'articles de revues représentent un montant total de 2 499 231 francs. 78 subsides concernent les sciences humaines et sociales, et, en 1994, plus particulièrement les disciplines suivantes: sciences de l'éducation, philosophie, théologie, et histoire.

## Chercheurs avancés: 158 demandes de bourses

A l'échéance annuelle du 1er février, 158 demandes de bourses pour chercheurs avancés (dont 33 par des femmes, et 20 demandes de prolongation) ont été déposées cette

année au Service des bourses du Fonds national. Ce chiffre est en augmentation par rapport à celui de l'année dernière (144), consécutif à la nette croissance des demandes en biologie, alors que dans les disciplines des autres divisions, la répartition ne montre pas une évolution particulièrement significative.

Ainsi, pour la Division I (Sciences humaines et sociales), 44 demandes ont été déposées cette année, dont 11 par des femmes et 5 prolongations



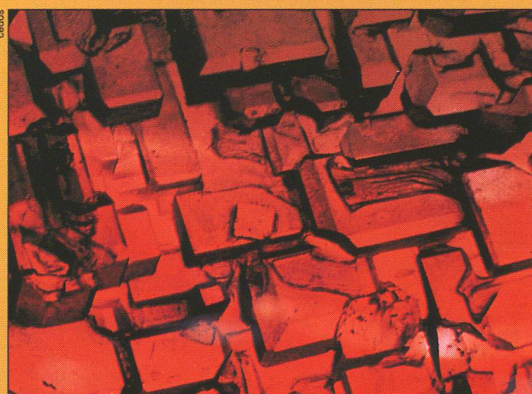
(1994: 43, 11, et 5).

Pour la Division II (Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur), les chiffres correspondants sont 36, 4 et 3 (1994: 43, 6, et 5).

Pour la Division III A (Biologie et médecine expérimentale), l'accroissement est notable: 70 demandes, dont 15 par des femmes et 9 prolongations, alors qu'en 1994, il n'y avait que 49 demandes, dont 8 par des femmes et 5 prolongations. En revanche, pour la Division III B (Médecine clinique, sociale et préventive), c'est le statu quo: 6, 2, et 3 cette année, contre 5, 3, et 1 l'année précédente.

Enfin, 2 demandes sont parvenues pour l'obtention d'une bourse dans le domaine de la biotechnologie, que le Fonds national peut attribuer grâce à un don de M. Roger Firmenich.

Les décisions d'octroi seront prises entre mai et juin de cette année.



ou plus de 24 mois. Leur montant est fixé compte tenu de l'âge et de la situation familiale; elles seront financées conjointement par le Fonds national et l'industrie concernée. Le Fonds national n'entreprend pas lui-même les contacts nécessaires.

Les candidat(e)s doivent être de nationalité suisse ou être domicilié(e)s en Suisse et n'avoir pas dépassé l'âge de 40 ans. Ils (elles) disposent d'un certificat de fin d'études universitaires et ont déjà exercé une activité de re-